

Rentrée scolaire sous tension ?

Après l'annulation du protocole d'encadrement du droit de grève, les syndicats réfléchissent à des modes d'action

Le contre-feu aura tardé mais il a finalement été déployé. Trois semaines après la décision du tribunal administratif de casser l'encadrement municipal des grèves dans les cantines, la Ville a réagi en demandant un sursis. Interrogé vendredi dernier par l'élu d'opposition LR, Pierre Robin, sur l'annulation du protocole, Olivia Fortin, adjointe PM au personnel municipal a alors rappelé que la mairie avait fait appel. "Il n'est pas suspensif mais la Ville a sollicité un sursis à exécution de ce jugement. En attendant la décision du tribunal sur la demande de sursis à exécution, la loi continue de s'appliquer", a-t-elle précisé. Une information de taille alors que de nombreux parents s'interrogeaient sur les conditions de la rentrée ce lundi.

"Le seul moyen d'être entendu est de faire grève."

FRANÇOISE RISTERUCCI, CGT



La reconnaissance de la pénibilité et l'accélération des recrutements restent les principales revendications syndicales. / ARCHIVE LA PROVENCE

D'autant que les syndicats n'ont pas caché leur volonté de remettre sur la table leurs revendications pour le personnel municipal dans les crèches et les écoles. Après l'appel de l'Unsa territoriaux de la Ville de Marseille pour une journée de grève en septembre dernier, la CGT doit se réunir après-de-

main pour décider des jours de rassemblement. "C'est malheureux mais avec la municipalité, le seul moyen d'être entendu est de faire grève", indique Françoise Risterucci, responsable du syndicat CGT des territoriaux. Dans le viseur de la syndicaliste, le manque de communication selon elle avec les déci-

deurs municipaux. "L'administration des écoles nous écoute mais ils ne peuvent pas répondre à nos revendications", souligne Françoise Risterucci consciente que l'annulation de la délibération sur l'encadrement du droit de grève par le tribunal administratif offre une nouvelle fenêtre de tir pour

mettre la pression. "La grève sur le temps de la cantine est pénible mais elle pousse la mairie à agir vite", poursuit-elle en mettant sur le haut de la pile des revendications : la reconnaissance de la pénibilité et l'accélération des recrutements "pour mieux encadrer les enfants".

Une pression d'ores et déjà ressentie par l'administration. En amont du dernier conseil municipal, la première adjointe DVG à la Ville, Samia Ghali, avait prévenu sur le risque de grève dans les écoles. "Au vu de la situation actuelle, l'idée n'est pas d'empêcher la grève mais peut-être de réfléchir à un autre

"Ces grèves touchent surtout les quartiers les plus en difficulté."

SAMIA GHALI

mode d'expression. On ne peut pas prendre en otages des enfants pour qui ce repas - parfois le seul équilibré de la journée - est essentiel. D'ailleurs ces grèves touchent surtout les quartiers les plus en difficulté, avec des mamans qui s'arrêtent de travailler pour récupérer leurs enfants, des enfants qui sont parfois déscolarisés. Bien sûr que c'est difficile pour les personnels municipaux mais le maire de Marseille travaille à une évolution des conditions de travail de manière générale. On doit enlever des choses ancestrales", partageait-elle lors du point presse la semaine dernière.

Une inquiétude qui pourrait toutefois être balayée par la décision de la cour administrative d'appel sur le sursis à exécution demandé par la Ville. Si la juridiction y répond favorablement, elle rendrait de nouveau illégale la mise en place de grève perlée dans les écoles. Une manière de maintenir un *statu quo* qui resterait toutefois en sursis dans l'attente du second *round* judiciaire entre la Ville et les syndicats sur les modalités d'encadrement du droit de grève.

É.Mi et Sy.P.

SUD 90 81867 910V